

## **Résolution 1 : Une école publique fragilisée, des personnels à bout**

Depuis plusieurs années, l'école publique du premier degré subit des réformes qui dégradent les conditions de travail et d'enseignement. Ces choix politiques renforcent les inégalités entre les territoires et fragilisent le service public d'éducation.

Le Pacte enseignant, la contractualisation des moyens, la territorialisation du système éducatif et le manque de remplaçant·es placent les équipes éducatives sous une pression permanente. Sous couvert d'autonomie, l'État se désengage en réalité progressivement de ses responsabilités, en reportant une part croissante des charges sur les écoles et les communes. Cette situation affecte particulièrement les petites écoles, les écoles rurales et les territoires déjà fragilisés comme le nôtre.

Dans le même temps, les personnels sont confrontés à un pilotage administratif de plus en plus lourd. Les enquêtes, les tableaux et les contrôles se multiplient, au détriment de la liberté pédagogique et du cœur du métier.

Les aides spécialisées disparaissent peu à peu. Les AESH restent précaires, insuffisamment formé·es et mal rémunéré·es. Les psychologues scolaires et les personnels de santé sont en nombre insuffisant.

Faute de moyens humains et matériels, l'école inclusive est trop souvent imposée sans conditions réunies. On demande aux équipes d'accueillir tous les élèves, sans accompagnement suffisant, sans temps de concertation et sans écoute réelle de leur expertise. Cette situation met en difficulté les élèves concernés, le reste de la classe et les personnels. La fatigue, la surcharge de travail et la perte de sens s'installent durablement.

La CGTR Educ'action réaffirme la nécessité d'un service public national d'éducation, laïc, gratuit et égalitaire, garantissant les mêmes droits pour tous les élèves et pour tous les personnels, sur l'ensemble de notre territoire.

### **Nos revendications pour le premier degré**

Les équipes éducatives ne peuvent pas, à elles seules, compenser l'ensemble des difficultés scolaires, éducatives, sociales ou familiales. L'école ne peut se substituer durablement aux responsabilités éducatives des familles, surtout sur notre territoire où le tissu social et familial est très fragile. Lorsque le dialogue, la prévention et l'accompagnement ne suffisent plus, des réponses institutionnelles claires doivent être prévues afin de soutenir les équipes, garantir un cadre de travail serein et préserver un climat scolaire propice aux apprentissages, dans le respect des droits des élèves et des familles.

Nous demandons des mesures concrètes et immédiates pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves :

- Les RASED doivent être renforcés, avec des personnels spécialisés en nombre suffisant et la présence effective de psychologues dans chaque circonscription.
- Les AESH doivent bénéficier d'un véritable statut, avec des postes pérennes, une formation adaptée, un temps plein choisi et un salaire digne. Tous les personnels précaires doivent être titularisés.
- Les effectifs doivent être limités, avec vingt élèves maximum par classe, quinze en maternelle et en éducation prioritaire.

En face de situations d'élèves de plus en plus complexes, les équipes ne peuvent pas être livrées à elles-mêmes. Les difficultés scolaires, comportementales, sociales ou psychologiques nécessitent des réponses collectives, coordonnées et anticipées. Cela suppose des équipes pluriprofessionnelles complètes, avec des RASED renforcés, des psychologues scolaires disponibles, des personnels de santé et des assistant·es sociaux·ales en nombre suffisant.

Les équipes doivent disposer de temps institutionnalisé et reconnu pour analyser les situations, échanger et construire des réponses adaptées. Lorsque la classe ordinaire ne permet plus de répondre aux besoins d'un élève, d'autres solutions doivent pouvoir être proposées rapidement, sans culpabiliser ni les élèves, ni les familles, ni les personnels.

La prévention, dès la maternelle, avec des effectifs réduits et un climat scolaire apaisé, est une condition indispensable.

L'école inclusive doit s'appuyer sur des moyens réels et adaptés. L'accueil des élèves à besoins particuliers ne peut être imposé sans accompagnement humain suffisant, sans temps de concertation et sans prise en compte de l'expertise des équipes. Lorsque les conditions ne sont pas réunies, d'autres solutions doivent être proposées dans l'intérêt de l'élève.

Des dispositifs adaptés et diversifiés doivent être développés, tels que des ULIS à effectifs réduits, des structures spécialisées et des accompagnements de proximité.

Les salaires doivent être revalorisés immédiatement, sans contrepartie et de manière pérenne et ils doivent être intégralement maintenus en cas de maladie.

Une politique de remplacement efficace doit être mise en place afin d'assurer la continuité du service public, tant pour les absences que pour les formations.

Le travail collectif doit être reconnu. Le temps de concertation doit faire partie intégrante du service. Les décisions doivent être prises en équipe. Les directeur·rices, notamment dans les petites écoles, doivent bénéficier de davantage de décharges et d'un véritable appui administratif par la création systématique de secrétariats.

Le maintien des trois jours de carence en cas de congé maladie constitue une mesure injuste qui pénalise l'ensemble des personnels, y compris ceux qui s'engagent pleinement dans leur travail et ne recourent que très ponctuellement aux arrêts maladie. Cette disposition dégrade les conditions de travail, fragilise la santé

des agents et incite à travailler malade, au détriment des personnels comme du service public d'éducation.

Nous demandons la **suppression des jours de carence**, tout en rappelant que la question des abus éventuels ne peut justifier une pénalisation collective. Lorsqu'ils existent, ces abus doivent relever d'un **contrôle ciblé, encadré et individualisé**, fondé sur des critères clairs et transparents, et non d'une sanction généralisée qui affecte injustement l'ensemble des personnels. La confiance, le respect et la protection de la santé au travail doivent rester les principes fondamentaux de la gestion des ressources humaines dans l'Éducation nationale.

Enfin, un cadre national fort doit être maintenu afin de garantir l'égalité entre les écoles et les personnels, et de refuser la mise en concurrence, le pilotage local et les logiques managériales.

### **L'école que nous voulons**

Nous défendons une école émancipatrice, égalitaire et démocratique, où les élèves apprennent dans un climat de confiance, où la coopération est valorisée et où le collectif est reconnu comme une richesse.

Cette école refuse le tri social et l'évaluation-sanction. Elle vise la réussite de tous les élèves en tenant compte de leurs besoins, de leurs rythmes et de leur diversité.

L'école maternelle, les classes multi-niveaux et la diversité des pratiques pédagogiques doivent être reconnues comme des atouts. Une école réellement inclusive doit respecter à la fois les besoins des élèves et les conditions de travail des personnels. Accueillir tous les enfants ne peut se faire sans moyens adaptés, ni au détriment des équipes.

### **Pour une autre politique éducative**

La CGTR Educ'action demande l'abrogation du Pacte enseignant, qui renforce les inégalités entre personnels et accroît le contrôle hiérarchique sans améliorer réellement les salaires. Elle revendique la gratuité totale de l'école publique, incluant les fournitures, la cantine et les transports scolaires.

Un plan national de santé scolaire doit être mis en place avec des personnels médicaux et infirmiers en nombre suffisant et présents dans les écoles. Un véritable service social scolaire doit être créé sur l'ensemble du territoire. Le temps de travail des enseignant·es doit être repensé afin de reconnaître le temps nécessaire à la concertation et au travail collectif. Des instances de proximité doivent garantir la santé et la sécurité au travail.

**Pour une école du XXIe siècle**

L'école de demain doit être une école de l'émancipation et de l'égalité, et non une école soumise aux contraintes budgétaires.

La CGTR Educ'action appelle l'ensemble des personnels du premier degré à se mobiliser pour défendre et reconstruire un service public d'éducation ambitieux, humain et juste.

**Pour une école du bien-être, de la culture et de l'égalité.  
Contre la précarité, la surcharge et le tri social.**